

l'accueil que je pouvais désirer. Je pris des informations sur ce que j'avais oui dire à Sambuangan et à Larentoue, que l'isle de Timor produisait quelques épiceries. Je m'ouvris au Gouverneur sur le motif de ma relâche et je le mis dans mes intérêts. Ce gouverneur, après avoir pris les informations convenables, envoya son secrétaire dans les provinces orientales de l'isle et dépêcha deux naturels dans la partie opposée pour aller à la recherche des plants suivant les connaissances qu'on lui avait données à ce sujet.

Quinze jours après le Secrétaire revint avec de grandes caisses contenant plusieurs petits plants adhérens chacun à une noix que je reconnus pour être une muscade tant par sa forme que par l'empreinte du macis gravée sur sa coque ; je reconnus également les jeunes plants à la forme et position de leurs feuilles pour être des muscadiers, mais ayant ouvert quelques noix, je les trouvai presque sans aromate et par conséquent d'une espèce bien inférieure à celle dont j'avais eû les plants à Manille en 1751 et que j'avais transportés à l'Isle de France, en conséquence je déclarai au Gouverneur et à son Secrétaire que je regardais ces plants comme d'une espèce sauvage qui ne pouvait servir que pour la curiosité, cependant je les transportai au nombre de onze et les fis porter à bord.

A peu près dans le même tems revinrent les deux Timoriens qui avaient été expédiés dans la partie occidentale de l'isle ; ils s'étaient égarés dans les forests et ne rapportèrent rien.

Je passai encore quelques jours dans cette rade pour conférer avec le Gouverneur de Timor sur les moyens qu'il pouvait avoir par sa place de réussir à